Centre hospitalier Le Vinatier

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Institut de Formation en Soins Infirmiers

Erasmus+

CONDUITE A TENIR PENDANT LE STAGE

Centre hospitalier Le Vinatier
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Institut de Formation en Soins Infirmiers
Erasmus+

ABSENCE EN STAGE

- En cas d'absence en stage, l'étudiant avertit **le cadre de santé du terrain de stage et l'IFSI le plus rapidement possible par mail : Secretariat_IFSI@ch-le-vinatier.fr**
- Il fait ensuite parvenir un certificat médical ou un justificatif de l'absence **par courriel au secrétariat avec transmission obligatoire ultérieure des originaux.**
- Les heures d'absence en stage peuvent être récupérées sur le même terrain de stage , lorsqu'il s'agit d'une absence de 2 , voire 3 jours sur ce terrain.
- L'étudiant peut alors récupérer 1 heure par jour **en accord avec le cadre et l'équipe pédagogique**, voire un samedi (sauf le dernier samedi du stage).

En cas d'AES et AT

- En cas d'AES ou d'accident du travail en stage **sur le CH Le Vinatier**, le **Service de Santé au travail du CH Le Vinatier prend en charge l'étudiant**.

- Sur les autres terrains de stage, se référer à la procédure AES et AT hors stages CH Le Vinatier.

CAT en cas d'accident de travail et/ou de trajet et AES hors CH Le Vinatier

- **Faire établir un certificat médical**
- **Prévenir sans délai le secrétariat de l'IFSI par mail :**
 Secretariat_IFSI@ch-le-vinatier.fr et envoyer le certificat médical en pièce jointe.
- L'étudiant doit venir à l'IFSI effectuer **une déclaration d'accident de travail à l'IFSI** dans un délai de 48 heures maximum (sauf week-end).
- **Le certificat médical initial établi par un médecin doit comporter les éléments suivants :**
 - **Le jour et l'heure de l'accident,**
 - **Le siège et la nature des lésions,**
 - **L'arrêt éventuel.**
- A la réception des documents, l'IFSI remplit le tryptique de déclaration d'accident et le transmet à la CPAM.

CAT en cas d'AES

- 1. **Immédiatement**
 - Nettoyage 2min Bétadine rouge ou savon puis rinçage 1 min
 - Désinfection / trempage durant 5 min avec Dakin ou Bétadine jaune
 - En cas de projection sur une muqueuse, rincer 5 min au sérum physiologique ou à l'eau courante
- **2. Dans les 4 heures**
 - Sérologie du patient source
 - Consulter impérativement un médecin
- **3. Suivre les mesures à prendre en cas d'accident en stage**